

Le 43 de mois, à une heure assez avancée du soir, un homme et une jeune femme dont l'allure et le costume ne dénotaient point précisément des époux assortis, se présentaient dans un hôtel de Saintes, et demandaient une chambre pour passer la nuit.

Le n° était inoccupé, le maître d'hôtel s'empessa d'y conduire les deux étrangers.

Le Monsieur, — un commis-voyageur, récemment arrivé dans notre ville, — paraissait dans un léger état d'ébriété ; la femme, elle, au contraire, ne semblait point troublée par de trop copieuses libations.

À peine rentrés dans leur appartement, cette dernière appelle une des bonnes de l'hôtel et la prie de monter un verre d'eau sucrée pour son mari.

Le mari, déjà étendu sur le lit, dans le simple appareil, avale d'un trait la rafraîchissante boisson, et ne tarde pas à se livrer aux douceurs du repos.

Tempus erat quo prima quies mortalibus ægris incipit..... Le silence le plus absolu régnait dans l'hôtel. Trois quarts d'heure environ s'étaient écoulés depuis la rentrée des deux étrangers, lorsqu'un bruit de pas sur le parquet attira l'attention d'une bonne qui veillait au rez-de-chaussée. Elle avance, et sa surprise est extrême lorsqu'elle voit gagner, seule, précipitamment, la rue, la dame qui, tout à l'heure accompagnée, était venue demander l'hospitalité.

Le maître de l'établissement aussitôt prévenu, court à la chambre des voyageurs dont la porte est entr'ouverte, et trouve son hôte profondément endormi, il l'appelle : pas de réponse ; il le secoue vivement : rien ; tous ses efforts sont inutiles, et ne peuvent le tirer de son lourd assoupissement.

Pendant ce temps, la police, que des domestiques de l'hôtel sont allés quérir, arrive. On redouble d'efforts ; et, cette fois, notre homme remué, tiré bientôt dans tous les sens, finit enfin par ouvrir les yeux. On l'interroge : cette femme qui était montée tout à l'heure avec lui, qu'est-elle devenue ? Il répond d'un air égaré qu'il n'en sait rien. Mais, lorsqu'il a repris peu à peu possession de ses esprits, il s'aperçoit qu'il a été victime d'une audacieuse mystification ; en effet, en fouillant dans ses habits, il trouve ses poches complètement dévalisées, et constate la disparition de son porte-monnaie.

Le verre d'eau sucrée qu'il avait absorbé contenait un narcotique versé discrètement par l'adroite voluse et qui détermina le profond sommeil pendant lequel celle-ci put accomplir son larcin.

Le signalement de cette femme remis aussitôt à la police ne tarda pas à la faire découvrir, dans un restaurant du quartier St-Macoult, en compagnie d'un individu, sans nul doute, son complice, qui s'adonnait, à notre dernière foire, aux exercices de la lutte.

Tous deux furent mis en état d'arrestation ; et vendredi dernier, le lutteur et sa concubine comparaissaient devant le tribunal correctionnel de Saintes, pour s'entendre condamner : le premier à un an et un jour de prison, et la femme à deux mois de la même peine.

À la sortie de l'audience, et aux yeux étonnés des gendarmes, la jeune femme sautait au cou du voyageur pour avoir demandé pour elle l'indulgence du tribunal.

1. 20 novembre 1873